

| Édito |

par Antoine Vermeulen

2023 est arrivé avec tout son lot d'incertitudes et d'espoir. Le climat national et international est tendu mais nous avons fait ensemble au niveau communal de belles choses en 2022 et cette nouvelle année s'annonce encore prometteuse.

Ces derniers mois, nous avons entrepris une analyse et une expertise de nos bâtiments communaux. Grâce à cet état des lieux, nous avons pu établir un plan d'investissement et un plan de financement. Les projets de cette nouvelle année seront débattus lors du budget au conseil municipal. D'ores et déjà, il est établi que le début des travaux de l'extension de votre Mairie, projet important du mandat, commenceront en juin. Elle offrira aux habitants un bâtiment plus accueillant, plus fonctionnel et répondant aux normes PMR.

Le monde change et nous devons nous adapter aux nouvelles lois, aux changements climatiques, à la nouvelle façon de consommer ou de nous déplacer. Nous sommes à un moment charnière de notre société. L'état encadre de plus en plus l'urbanisme en voulant limiter strictement l'artificialisation des sols ce qui va engendrer de profondes modifications de nos paysages et la physionomie de nos bourgs. Continuer de construire pour le développement de nos communes sans grignoter sur nos terres agricoles est une volonté tout à fait louable, voire indispensable, pour notre futur. Nous devons anticiper et prévoir ces changements mais ne pas connaître véritablement les modalités et les règles de calcul rend les choses compliquées pour conserver notre qualité de vie et l'âme de la ruralité qui nous sont chers.

Après un premier trimestre, je voulais remercier tous les habitants qui, de manière individuelle ou collective, s'engagent pour animer la commune. Vous êtes nombreux à répondre présent, ce qui démontre notre envie d'être ensemble et de partager des moments de convivialité.

Soyons solidaires et prenons soins les uns des autres.



| Agenda |



samedi 1er avril à partir de 8h

Rendez-vous au local de l'Espace Loisirs, 400 rue de Boeschèpe à Godewaersvelde.

Distribution de gants, pinces, sacs et gilets fluorescents.



samedi 1er avril - 20h

3ème fête de l'accordéon

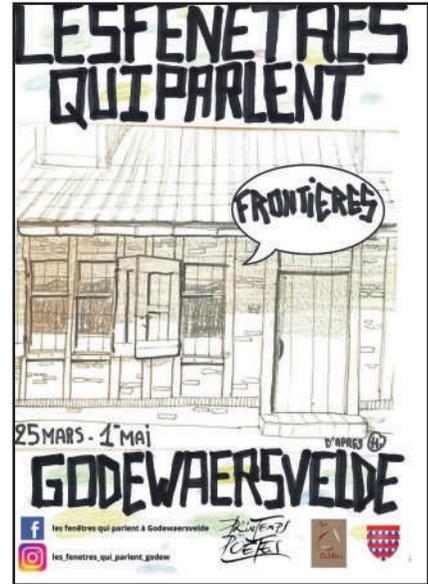
+ d'infos sur la page facebook "Godéon"





Du 26 au 30 avril 2023

Après le succès des éditions précédentes, les organisateurs du festival de théâtre amateur ont décidé de remettre le couvert pour un dixième festival. Neuf représentations seront prévues entre le mercredi 26 et le dimanche 30 avril 2023. Entre chaque spectacle, une restauration sera proposée aux spectateurs. Renseignements et réservations au 06.80.61.05.26 ou sur <https://festival-2.jimdosite.com/>



+ d'infos sur la page facebook "Les fenêtres qui parlent à Godewaersvelde"

FÊTE DES MAMANS,
Comme chaque année, nous mettrons à l'honneur les mamans de l'année (naissances de mai 2022 à mai 2023)
La réception aura lieu le samedi 27 mai à 11 heures à la salle des fêtes.
Les mamans concernées recevront une invitation.



Les échappées#2, les échappées de l'Épopée

Dimanche 28 mai

L'Épopée vous convie à une balade musicale autour de Godewaersvelde pour associer plaisir de la promenade et concerts dans une acoustique naturelle !

3 départs : 09h30 - 10h00 - 10h30 (rdv à la salle de guitare, 15 minutes avant le départ).

Réservation obligatoire au 07 52 15 60 66 ou lepopée.resa@gmail.com

Durée : env. 3h00

Distance : environ 6 km

Possibilité de commander votre pique-nique. Buvette sur place à l'arrivée

Précisez votre horaire préféré. Si l'un des départs est complet, nous vous préciserons celui sur lequel nous pouvons vous inscrire.

PAF : Balade : 5 euros à partir de 10 ans Pique nique : 5 euros (végétarien ou non).

Réservez vos places pour la balade en ligne.



Vous découvrirez sur le chemin :

SONIA REKIS : elle interprète un répertoire de compositions de musiques métissées; qu'elles viennent de l'Est, d'Amérique du sud, d'ici ou d'ailleurs ... laissez-vous emporter par cette musique qui en « chante » et qui vous fera battre du pied.

A MURDER OF TWO : Groupe français acoustique inspiré par la musique folk américaine, mais avec de profondes racines punk-rock.

GRUPO TRES CUATRO : Trio de musique latino, explorant les différents styles, de l'Argentine à Cuba. Dans un répertoire festif et coloré, mêlant reprises et compositions s'enchaînent salsas, cumbias, chacareras, Joropos, ... y mas. Le trio joue les instruments typiques de ces styles, très cubano, cuatro vénézuélien, guitares à sept cordes, percussion latines et chants. A bailar !



LA FÊTE EN QUELQUES MOTS ...

UN PRINCIPE : Inciter les personnes à se rencontrer.

UN LIEU : Une rue, un jardin, un hall, une cour d'immeuble, une maison, un appartement : les lieux ne manquent pas pour se retrouver entre voisins.

UN ÉTAT D'ESPRIT : Simplicité et convivialité, proximité et solidarité.

UN MOYEN : Se retrouver autour d'un apéritif, d'un buffet entre voisins, chacun apportant sa contribution.

UNE DATE: Vendredi 2 juin 2023



L'ambiance festive, les retrouvailles, les nombreux carnavaleux, le tambour-major, les bandes, le concert des Comtesses et le lancé de saucissons signent le retour du carnaval dans notre village et ont permis de faire de cette édition une réelle réussite !...



©photos - N. Caremelle - Godewaersvelde



Jeux et traditions Flamandes

Pour la seconde fois, la Boule Flamande Godewaersveloise a organisé un challenge inter-associations. Les participants : les p'tits des monts, les jardiniers, la pétanque, le calibou, l'USG, l'école buissonnière, les arbalétriers, et la saint Sébastien.



Dans une bonne ambiance et après 5 parties acharnées c'est la Ghilde des Arbalétriers de saint Georges qui a terminé 1ere en finale contre le calibou. Merci à Patrick et Roger pour leur bon accueil et les très beaux chèques cadeaux offert aux 2 finalistes.

Comité des fêtes

L'objectif du comité des fêtes est de promouvoir et de favoriser l'animation du village.

Vous avez des idées et une bonne dose d'enthousiasme ? Vous voulez vivre des moments de partage et de bonne humeur ? Vous souhaitez vous investir au sein de votre commune ?

Vous pouvez rejoindre les bénévoles du comité des fêtes tout au long de l'année par simple contact à l'adresse : cdf.godewaersvelde@godewaersvelde.fr ou par téléphone au 03 28 42 50 06.

Sécurité

Un arbre très dangereux a été coupé en urgence à quelques mètres de la cour de récréation de l'école J. Prévert. Une fissure de plus d'un mètre avait été constatée.

Il est rappelé que lorsqu'il fait du vent, il est très

dangereux de se promener dans la Zone de loisirs, jardin du musée, tout simplement à proximité ou sous des grands arbres. Plusieurs arbres sont tombés dans la zone ces derniers jours.



©photo - Serge - Godevaersvelde

Église

Dans le cadre de la visite de contrôle pour les ERP (Etablissements Recevant du Public), des travaux ont été nécessaires : Les installations

électriques, sortie de secours, le contrôle et réparation du paratonnerre, etc. De plus, 3 poutres de la charpente sont à renforcer et des fenêtres à sécuriser.



Cimetière

Des travaux d'aménagement sont prévus autour des columbariums, du jardin du souvenir et les cave-urnes. Une noue sera réalisée pour mieux gérer les eaux de ruissellement.

Noréade - Rue de Steenvoorde



Les travaux de changement des conduites d'eau potable et des compteurs se déroulent très bien, encore quelques semaines de patience. La fin des travaux est prévue fin avril.

Mairie

Les premiers travaux ont commencé, bornage par le géomètre, Grdf et Enedis ont supprimé et déplacé leurs conduites. Démontage et déménagement du matériel par les services techniques. Les appels d'offres sont envoyés, et les visites par les entreprises sont en cours.

Civisme

Règles de bon voisinage : tailler les arbres et arbustes

Il est important que chacun soit sensible au respect de l'ensemble des règles de vie en communauté. Le civisme est l'affaire de tous, alors soyons tous responsables et attentifs. Les citoyens sont tenus de respecter certaines règles tant sur l'espace privé que sur l'espace public pour un vivre ensemble respectueux des uns envers les autres.

Participer à la préservation de son cadre de vie pour un mieux vivre ensemble, cela passe aussi par le respect de l'environnement partagé avec les voisins et les passants : tailler les haies et les arbres pour ne pas empiéter sur l'espace public.

Conformément à la réglementation du Code Civil, les propriétaires riverains ont l'obligation de tailler et élaguer les haies et les arbres qui débordent sur le domaine public afin qu'ils ne gênent ni le passage, ni la sécurité des piétons, ni la visibilité des automobilistes, ni les câbles électriques ou téléphoniques, qu'ils ne cachent pas les panneaux de signalisation et qu'ils ne gênent pas le curage des fossés.

Voisins vigilants



Avec le concours de la Gendarmerie de Steenvoorde, la Mairie souhaite organiser une réunion de groupe dans le cadre de l'opération « VOISINS VIGILANTS ». A l'issue de cette réunion, la commune proposera au sous-préfet une liste de référents. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie ou contacter : Serge SOODTS 1er Adjoint. tel : 03 28 42 50 06.

Le NORD TRAIL, et les Quatre jours de Dunkerque, passent sur notre commune les dimanche 17 Avril et 21 Mai, si vous souhaitez être signaleur vous pouvez contacter la Mairie. Merci aux signaleurs déjà volontaires



L'eau c'est la vie !

Les faibles précipitations de l'hiver n'ont pas permis de remplir suffisamment les nappes phréatiques. Le mois de février 2023 a été le plus sec en France depuis 1959. Si des pluies régulières et soutenues ne se produisent pas d'ici mi-avril (période à partir de laquelle la végétation accapare l'essentiel des précipitations) nous risquons de connaître à nouveau des restrictions de l'usage de l'eau.

Dans un contexte de changement climatique global et face à la répétition des épisodes de sécheresse marquée, il devient nécessaire de modifier nos modes de consommation. Nous y avons tous déjà réfléchi et adopté des solutions efficaces, comme les récupérateurs d'eau de pluie pour le jardin.

Il existe encore bien d'autres astuces pour réduire au quotidien notre consommation d'eau à la maison :

- On peut installer des mousseurs sur les robinets et dans le pommeau de douche. Ils réduisent le débit de 30 % à 50 %, sans perte de confort ni de pression. On peut privilégier les douches plutôt que les bains (une douche rapide consomme de 35 à 60 L d'eau quand un bain consommera à minima 150 L).



- Pour les toilettes, on connaît déjà la chasse à deux boutons. On peut aussi mettre une ou deux bouteilles remplies d'eau dans le réservoir. Les bouteilles occupent ainsi une partie de l'espace du réservoir, ce qui réduit sa capacité (et donc l'eau consommée à chaque remplissage). Les toilettes sèches fournissent quant à elles un amendement de qualité pour les plantes.

- Récupérer l'eau de lavage ou de cuisson des légumes pour arroser le jardin est aussi une bonne idée. Certaines personnes récupèrent également l'eau du début de la douche, quand elle est encore froide.

- L'eau que l'on récupère dans le sèche linge ne peut servir pour arroser les plantes car elle est déminéralisée. Mais on peut remplir avec elle le réservoir de la chasse d'eau par exemple ou la réserver à d'autres usages.

Cette liste n'est pas exhaustive bien sûr !

Par ces petits gestes, nous pouvons tous participer à la préservation de cette ressource indispensable à la vie : L'eau !

C'est à savoir...



©photos - Antranias/pixabay

A partir du premier janvier 2024, le compostage domestique devra être adopté par tous les Français. Ils devront disposer d'une solution permanente pour le tri des déchets alimentaires.

Si vous n'avez pas de jardin pour y installer un composteur, merci de vous signaler en mairie afin que nous puissions évaluer les besoins et vous proposer un dispositif adapté.

Chèque énergie

Beaucoup de personnes ayant droit au chèque énergie exceptionnel ne le réclament pas. Si vous êtes dans ce cas parce que, techniquement, vous ne savez pas comment faire, vous pouvez passer à la Mairie pour demander de l'aide.

Certains foyers l'ont reçu automatiquement, comme le chèque énergie proposé par l'Etat aux vues de votre avis d'imposition, d'autres pas...

Attention, cette demande n'est valable que jusqu'au 31 mars.

- **Permanences des assistantes sociales : en mairie chaque premier lundi du mois de 14h à 15h sans rendez vous.**
- **En appelant au 03.59.73.48.30 pour obtenir un rendez vous avec une assistante sociale à Hazebrouck au 48 Boulevard Abbé Lemire ou à votre domicile.**



| École Jacques Prévert |

Peintures dans la cour de l'école

Les élèves de l'école Jacques Prévert ont eu la joie et la surprise de découvrir une toute nouvelle cour à la rentrée des vacances d'hiver. Nouveau parcours sportif, jeu de l'alphabet, les couleurs ravivées sur les marelles existantes, le terrain de jeu collectif... de quoi se dépenser et jouer entre copains pendant la récréation.

Merci aux parents de l'APE et à la mairie qui ont contribué financièrement à ce renouveau qui réjouit petits et grands.



©photos - école Jacques Prévert

| École St Gérard |

Faire de la nature une œuvre d'art

Notre projet d'école « l'Art dans tous ses états »

nous a amené cette année à découvrir le Land Art. Quel bonheur de pouvoir développer sa créativité à l'extérieur ! Nous avons exploré, cherché des trésors dans la nature ayant des couleurs, des formes et des volumes différents. Nous avons ramassé des feuilles, des fruits, des graines, des plumes, des cailloux, des branches... puis nous avons cherché à les associer soit pour leur inventer une histoire ou simplement leur trouver un équilibre, une harmonie de couleurs...



©photo - école St Gérard



Tout en respectant la nature, nous avons produit des œuvres éphémères en nous appuyant sur les talents de chacun.

Nos œuvres ont maintenant disparu, il ne reste que leur souvenir photographique et les moments agréables passés ensemble que nous gardons en mémoire. Si le cœur vous en dit, il n'y a en réalité pas

vraiment de règles pour faire du Land Art, laissez divaguer votre imagination et vos émotions pour constituer votre propre chef-d'œuvre. C'est un moment de relaxation en harmonie avec la nature.

Les élèves de CE

Rencontre avec...

Xavier Gambier, artisan boulanger



©photo - Xavier Gambier

Depuis quelques années, nombreux sont les reportages TV au sujet de personnes qui quittent un travail pour un autre plus en adéquation avec un nouveau projet de vie. Ce grand changement Xavier l'a fait. Après avoir vu un reportage sur les paysans boulangers, il met fin à un emploi riche et sans problème d'instituteur pour entreprendre une formation de 6 semaines avec l'association « savoir faire et découverte » avant de passer son CAP de boulanger en candidat libre. Son métier, il va l'exercer d'une façon différente, il s'associe avec deux autres boulangers et s'installe dans les locaux du Calibou que Gérard et Myriam viennent d'ouvrir au village. Son pain sera fabriqué selon les méthodes traditionnelles avec du levain (mélange de farine et d'eau) au lieu de la levure employée plus couramment. La fabrication retrouvera les gestes ancestraux et le blé sera choisi parmi les espèces anciennes cultivées de façon écologique. Le pain qu'il fabrique est plus compact, il se conserve plus longtemps et est plus riche en différents ferments.

« Donner un sens à ma vie professionnelle »

Aujourd'hui Xavier assure non seulement la fabrication de son pain mais aussi sa commercialisation essentiellement en région dunkerquoise. Les journées sont longues, il se lève à 4h45 pour terminer son travail à 19 heures et ne connaît pas de jours fériés. Il arrive malgré tout à préserver sa vie familiale. Son changement de vie professionnelle il ne le regrette pas même s'il garde un bon souvenir de son métier d'instituteur. Ce besoin de changer tout était une évidence ; « j'avais envie de donner du sens à ce que je fais, aujourd'hui mon métier d'artisan me correspond, je me sens plus à ma place et j'ai le sentiment de travailler au bien être des gens ». Une parole qui à de plus en plus de résonance aujourd'hui. Xavier est l'exemple même qu'un changement professionnel profond est possible s'il correspond à un projet de vie.

Vie associative

L'amicale des donneurs de sang

Je profite de l'espace qui m'est accordé dans notre « Gazette » municipale pour remercier :

Tout d'abord la municipalité pour tout ce qu'elle met à notre disposition pour réaliser nos journées de prélèvements (les salles, le matériel, le tableau électronique, la subvention, ...)

Bon nombre de membres de la municipalité sont d'ailleurs de fidèles donateurs.

Merci à tous les membres de l'Amicale avec qui nous formons une équipe bien soudée.

Merci enfin et surtout à vous les donateurs qui répondez présents à nos différentes collectes.

Je voudrais souligner l'importance du geste du don du sang avec ce chiffre : 3 DONS POUR SAUVER UNE VIE.

Pour une période de 12 mois il est possible de donner 4 fois pour les femmes et 6 fois pour les hommes espacé de 8 semaines entre 2 dons.

L'âge limite autorisé débute dès l'anniversaire des 18 ans jusqu'à la veille de celui des 71 ans.

Quelques chiffres encore :

- en 2020 nous avons eu 326 dons
- en 2021 nous avons eu 398 dons
- en 2022 nous avons eu 348 dons

Je vous invite à venir grossir les rangs de nos volontaires, n'hésitez pas à faire le pas pour participer à nos collectes.

Vous avez un doute de savoir si vous pouvez donner votre sang ? Un médecin est présent à chaque collecte pour répondre à vos questions.



Les prochaines journées de dons pour 2023 se dérouleront à la salle des sports de 10H00 à 13H00 et de 14H30 à 18H30 les 19 mai, 18 août et 29 novembre.

Une collation est offerte à l'issue du prélèvement.

Enfin notre amicale serait heureuse de s'agrandir et d'accueillir de nouveaux membres pour renforcer et rajeunir nos rangs.

Le mot de la fin sera pour vous dire merci au nom de ceux qui seront soignés grâce à vos dons.

Pour l'Amicale, Bruno MAQUART

LE PRINTEMPS EST LA, TOUS AU JARDIN !

En avril, il est encore temps de semer au chaud en godets : courges, courgettes, tomates, concombres, céleris, panais, (voir conseils dans la gazette n°9 mars/avril 2022) afin de hâter vos premières récoltes au grand bonheur de vos papilles.,,

En mai, après les « saints de glace » les 11, 12 et 13 mai, c'est le TOP DEPART au jardin : repiquages des plants de légumes et semis en pleine terre des légumes et plantations des fleurs et arbustes que vous aimez

Si vous avez choisi la solution d'un jardinet et/ou une serre de 3 à 6 m² (voir gazette n°13 de janvier/février/mars 2023), désherber et aérer la terre puis l'affiner avant de procéder aux premiers semis et plantations. Préférer la solution des petits carrés potagers de 0,80x 0,80 environ en planches de sapin dites « bois de coffrage » non traité de 28x150mm ainsi qu'une petite serre adossée ou non qui accueillera en priorité quelques plants de tomates, semis de salades et de radis au printemps et à l'automne, quelques plantes aromatiques comme le thym et le persil et 1 ou 2 plants de courgettes en guise de couvre sol pour limiter arrosages et mauvaises herbes,

Si vous en avez la possibilité, un composteur et un récupérateur d'eau de pluie vous aideront dans la lutte contre le réchauffement climatique,

Enfin, 1 ou 2 pieds d'oeillet d'inde et de capucine attireront sur eux pucerons et autres insectes au profit de la bonne santé de vos plantations.,,

Ma recette préférée de brioche aux raisins... (4 brioches)



©photo - Yves W

Mélanger dans l'ordre des ingrédients dans un saladier :

- 300 grs de farine à pâtisserie T55, 20 grs de levure naturelle de boulanger mélangée à 50 ml de lait demi écrémé, 75 ml d'eau, 1 œuf entier, 40 grs de beurre

en copeaux, 50 grs de sucre cristal, 1 demi cuillère à café de sel fin. Travailler 10mn env. jusqu'à obtenir une boule de pâte, (soudoyer de farine si la pâte est trop collante et terminer lorsqu'elle ne colle plus aux doigts). Eviter tout contact sel / levure.

- Mettre à lever dans le saladier recouvert d'un torchon pendant 1 heure 15 minimum

- Introduire dans la pâte 80 grs de raisins secs légèrement farinés et 50 grs de sucre perlé (facultatif) avec les mains,

- Diviser la pâte en 4 pâtons et les façonner en forme de brioches puis les disposer sur du papier sulfurisé sur une plaque à four et les laisser lever de nouveau 30 mn environ jusqu'à ce qu'elles doublent de volume,

- Avec un pinceau, dorer avec un jaune d'œuf battu avec un peu de lait et enfourner en four chaud à 180° environ 20 min

- Laisser refroidir sur une grille à pâtisserie avant dégustation...

BON APPETIT !!!

I État civil

Naissances :

Olivia LEFRANCQ le 07/02/23

Bahiya VANMARCKE 07/02/23

Martin BOURGEOIS le 14/02/23

Jeanne DESPREZ 27/02/23

Décès :

M. Joseph BACZYNSKI le 06/02/23

Mme Odette COORNAERT veuve PLANCKE le 17/02/23

Mme Claire LE BARS épouse ALLINCKX le 19/02/23

I Infos divers



Courses aux Supermarchés

Mobilité Seniors ou personnes à mobilité réduite ou sans moyen de se déplacer : trajet courses vers les commerces de Steenvoorde

Avril : jeudis 6 et 20

Mai : jeudis 4 et jeudi

Juin : jeudis 1er et 15

Rendez-vous à 9h30 sur la place - inscription en mairie au 03.28.42.50.06
Règlement de 2 euros au chauffeur le jour du trajet pour l'aller et retour.

Opération tranquillité vacances



Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).



Vous êtes nouvel habitant ?

La commune vous souhaite la bienvenue et vous invite à contacter ou vous rendre à la Mairie pour découvrir la commune et les services à votre disposition.

Pensez également à effectuer votre changement d'adresse et les formalités administratives indispensables.

Mairie :

Adresse provisoire :
98, Rue de Callicanes (musée)

☎ 03 28 42 50 06

f Godewaersvelde

www.godewaersvelde.fr